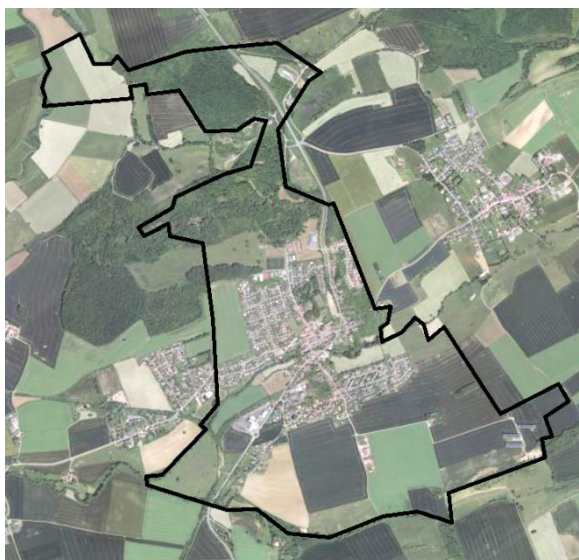


Bilan de la concertation

Plan Local d'Urbanisme



Date de prescription : 10 octobre 2016

Précisé : 16 janvier 2017

Date Arrêt-projet : 19 juin 2023

Mise à l'enquête publique en date du : 13 novembre 2023

Date approbation : 12 février 2024

A-Rappel des modalités et objectifs de la concertation

Par délibération en date du 10 octobre 2016, la commune de Verny a prescrit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme et définit les modalités de concertation dans les termes suivants :

« [...] La commission communale d'urbanisme sera chargée du suivi du PLU ; un registre sera mis à disposition du public en Mairie, pour le recueil écrit des observations et propositions de la population, associations et personnes y ayant intérêt ; des réunions publiques seront organisées régulièrement tout au long de la procédure ; des insertions dans le Courrier des Vernois et via le site internet de la Commune permettront d'informer régulièrement le public de l'avancement des travaux. »

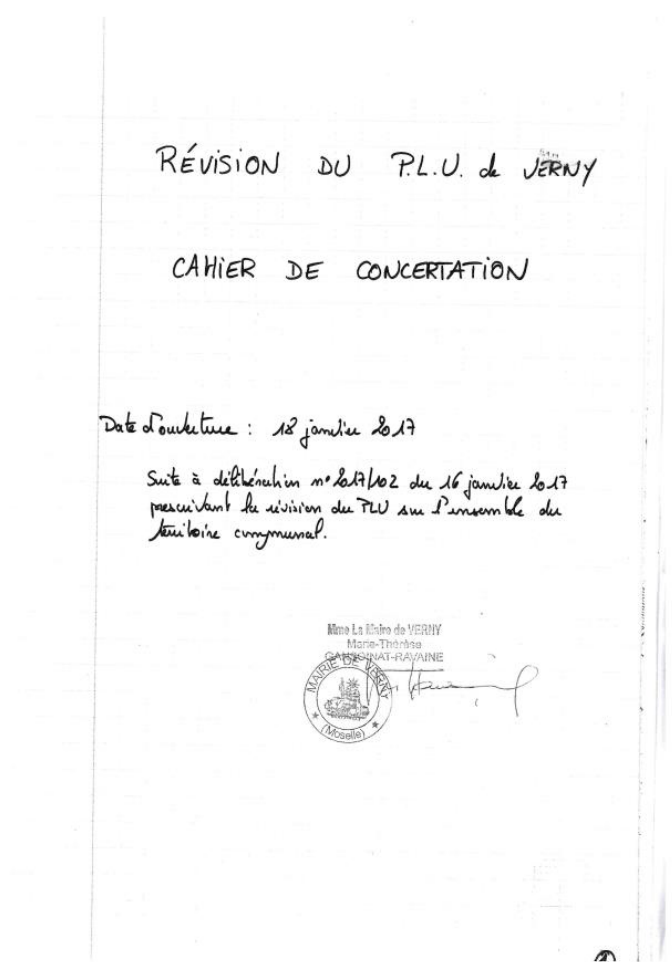
Cette délibération a été précisée par le conseil municipal à l'occasion d'une nouvelle séance dédiée au Plan Local d'Urbanisme le 16 janvier 2017. La délibération de prescription a été étoffée concernant les objectifs de mise en œuvre de la démarche de révision générale. Les modalités de la concertation sont restées inchangées par rapport à la délibération du 10 octobre 2016.

B- Actions réalisées dans le cadre de la démarche de concertation

1. Actions de concertation

Un registre de concertation a été ouvert en mairie le 18 janvier 2017.

15 remarques y ont été formulées concernant essentiellement des questions sur les aspects règlementaires (zonage, règles). Quelques remarques ont été formulées sur le PADD.



Synthèse des remarques formulées		
Modification du zonage actuel (principalement zones 1 AU)	11 remarques	La commune a tenu compte des remarques dans le cadre de ses travaux.
Maintien du zonage actuel	1 remarques	
Modification du règlement écrit (principalement règles d'implantation en zone UB actuelle)	2 remarques	
PADD - Favoriser le développement des liaisons douces - Renforcer la protection et la valorisation du patrimoine vernaculaire - Expliciter les règles de densification - Développer des espaces publics végétalisés - Fluidifier les mobilités	1 remarque	

L'organisation de 3 réunions publiques a été effectuée au cours de la démarche de révision générale :

- Réunion publique pour lancement du projet – 15 décembre 2017 (18h30 – Mairie de Verny)
- Réunion publique pour la présentation de l'avancement des travaux et des réflexions sur le PADD – 15 novembre 2018 (18h – Mairie de Verny)
- Réunion publique pour la présentation du projet de zonage et de règlement – 17 mai 2019 (18h – Mairie de Verny)

Ces réunions ont été annoncées sur la page Facebook et sur le site internet de la commune.

En complément de ces actions prévues à la délibération, la commune de Verny a organisé une **permanence dédiée à la démarche de révision générale**. Elle s'est tenue le 26 novembre 2019 de 17h à 19h30 en Mairie de Verny et a été animée par le bureau d'études en charge de la démarche. Les informations relatives à cette permanence ont été diffusées sur la page Facebook et le site internet de la commune.



Figure 1 Réunion publique PLU Verny- 2018



Figure 2 Réunion publique Verny- 2019

2. Actions de communication

Conformément à la délibération, des insertions régulières d'information au sein du Courrier Vernois (bulletin municipal) et du site internet de la commune ont été réalisées à destination des citoyens.

Courrier des Vernois – 7 publications

- Numéro 36 – Novembre/Décembre 2016
 - o Décisions du Conseil Municipal incluant la prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme



Figure 3 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_36.pdf

- Numéro 40 – Septembre/Décembre 2017
 - o Article « Révision du PLU » et décisions du Conseil Municipal incluant la désignation du bureau d'études CDHU et du montant de marché



Figure 4 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_40.pdf

- Numéro 41 – Janvier/Mars 2018
 - o Article « Révision du PLU »

41 LE COURRIER DES VERNOIS



RÉVISION DU PLU

La révision du plan local d'urbanisme se poursuit. Une première réunion publique a eu lieu le 15 décembre 2017. Geoffrey Godin, du bureau d'études qui assiste la commune, a expliqué les différentes phases de cette révision : phase de diagnostic, élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), phase cartographique où seront délimitées les différentes zones constructibles ou non, et phase de fixation des règles à l'intérieur de chaque zone.

La phase de diagnostic touche à sa fin. Une analyse démographique et paysagère de l'évolution de la commune a été élaborée. Les élus commencent maintenant à travailler sur l'ossature du PADD, clé de voûte du PLU.

Un cahier de concertation est ouvert depuis le 18 janvier 2018 à la mairie. Tout administré peut venir y consigner ses interrogations, souhaits ou revendications concernant la révision du PLU.

Figure 5 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_41.pdf

- Numéro 42 – Avril/Juin 2018
 - o Editio du Maire, décisions du Conseil Municipal, agenda « Réunion publique »



Depuis quelques mois, les élus vernois travaillent sur la révision de notre PLU - Plan Local d'Urbanisme (un cahier est à disposition des habitants à la mairie pour toute observation et une seconde réunion publique se tiendra à la rentrée). De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de mettre à jour le PLU, qui date de 2004, en conformité avec les Lois Grenelle et les recommandations du SCOTAM. Il s'agit également de le « toiletter » et de l'actualiser. C'est un travail important car il s'agit de l'avenir urbanistique de Verny pour les dix, quinze années à venir. Un exemple parmi d'autres : il est recommandé aux communes de préserver les terres agricoles mais par contre, les « dents creuses » sont à urbaniser. Je constate d'ailleurs, depuis peu en mairie, que les promoteurs sont sur cette ligne et me présentent des projets situés sur des terrains privés en agglomération. Est-ce la conséquence de cette révision en cours, applicable en 2019 ? Ou tout simplement l'attractivité de Verny qui ne fait que croître ? Ces projets ne manqueraient pas d'enrichir l'offre d'habitat pour de nouveaux habitants mais également pour nos seniors, nos jeunes qui veulent rester au village, que ce soit en pavillon ou en appartement, en location ou à la vente.

D'autre part, en matière de projets communaux, la vente du terrain de 50 ares situé en dessous de la gendarmerie a été votée au conseil municipal du 9 juillet pour la construction de 15 pavillons destinés aux seniors, gérée par Metz Habitat Territoire.

Sans omettre bien entendu, les 32 parcelles de La Ronceraie, à présent viabilisées et prêtes à la vente. A ce sujet, je vous invite à vous rendre sur <https://youtu.be/tAMH0J21W1g>, petite vidéo promotionnelle de ce lotissement communal et de Verny que vous pouvez diffuser largement.

Je vous invite également... et sans aucune restriction... à passer d'excellentes vacances, de merveilleux moments de détente, de profiter de notre parc, du marché dominical, du jardin partagé et des différentes installations publiques et privées qui font notre Verny !

Bonnes vacances à toutes et à tous !
Bien sincèrement,

voire maire
Marie-Thérèse Cassoulet Ravaine
Vice-Présidente de la CSM

42 LE COURRIER DES VERNOIS

NUMÉRO 42 - AVRIL - MAI - JUIN 2018



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 9 AVRIL 2018

Principales décisions :

- Avenant de 350 € HT au marché de travaux de rénovation énergétique de la trésorerie (décision prise par délégation).
- Avenant de 2750 € HT au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour éco-quartier de La Ronceraie.
- Attributions de marchés :
 - Ensemble des prestations liées à la révision du PLU au bureau d'étude CDHU pour 25975 € HT ;
 - Rénovation énergétique de la trésorerie (façades, isolation) aux Ets Delesse pour 72611,15 € HT
- Demande de soutien financier auprès de la région Grand Est à hauteur de 210 000 € pour la réalisation de La Ronceraie.
- Conventions diverses : partenariat avec le Département pour le développement de la lecture publique (bibliothèque), utilisation du terrain de football pour les activités scolaires et périscolaires (NAP), raccordement de La Ronceraie au réseau électrique.
- Cession de lopins de terre jouxtant les propriétés d'habitants de Laurilla.

CONSEIL DU 26 MAI 2018

Principales décisions :

- Subvention exceptionnelle au Centre communal d'action sociale concernant les obsèques d'une personne indigente.
- Centre de Gestion 57 :
 - convention pour mise en conformité avec le Règlement général sur la protection des données
 - expérimentation de la médiation préalable obligatoire.
- Subventions pour les sorties :
 - classe découverte 1 300 €
 - sorties scolaires 1 674,50 €
- Convention de partenariat financier avec le Syndicat intercommunal des eaux de Verny pour l'alimentation en eau potable au Fort Wagner.

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie :
www.verny.fr/deliberations

AGENDA

Mairie - horaires d'été : fermée au public les après-midis du 16 juillet au 16 août inclus, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h ; fermeture exceptionnelle vendredi 17 août.

Marché tous les dimanches de 8h à 12h - halle communale

- Samedi 8 septembre à partir de 15h centre Faber : forum des associations
- 22-23-24 septembre centre Faber : bourse aux vêtements automne/hiver, organisée par l'AFRV
- Mardi 25 septembre à 18h30 Mairie : réunion publique PLU
- Samedi 29 et dimanche 30 septembre : fête du village et brocante, organisées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Verny, Les Archers du Vernois, La Pétanque Vernoise et le Tennis Club de Verny
- Samedi 6 octobre à 18h30 centre Faber : loto organisé par Les Archers du Vernois
- Samedi 13 octobre à partir de 20h Ecole : « Jour de la nuit » - animation astronomique
- Vendredi 19 octobre à 20h bibliothèque : « Lire en fête » - lecture musicale
- 20-21-22 octobre centre Faber : bourse aux jouets et articles de puériculture
- 22-23-24 octobre : animations sports loisirs organisées par le Judo Club Verny

Figure 6 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_42.pdf

- Numéro 43 – Septembre/Octobre 2018
 - o Décisions du Conseil Municipal incluant l'information relative au débat du PADD

43 LE COURRIER DES VERNOIS

NUMÉRO 43 . SEPTEMBRE - OCTOBRE 2018



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 9 JUILLET 2018

Principales décisions :

- Sécurisation du mur d'enceinte du Parc du Château par la pose de quinze grilles type Heras.
- Adhésion au service missions interim et territoires mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Moselle, présentation de la convention type.
- Signature d'une convention d'objectifs avec le FCVL et d'une convention avec le Conseil de Fabrique.
- Cession d'un terrain de 48 ares à Metz Habitat Territoire pour un montant de 100 000 €, pour un projet de programme immobilier à l'adresse d'un public senior.
- Dénomination de la voie nouvelle desservant le lotissement communal La Ronceraie : « rue de la Ronceraie ».
- Rénouvellement de l'éclairage public dans le lotissement d'Avigy.
- Mise en conformité de l'église, par la mise aux normes d'accessibilité, à tous les types d'handicap et de mobilité réduite.

CONSEIL DU 6 SEPTEMBRE 2018

Principales décisions :

- Décisions prises par délégation :
 - travaux de réfection d'une salle de classe, également équipée d'un ordinateur portable
 - acquisition d'une table adaptée à la situation de handicap d'un enfant accueilli à l'école maternelle.
- Travaux de rénovation de la rue du Château :
 - demande de subventions au titre du dispositif AMITER, à l'URM, au titre de l'ACE et à la Région Grand Est
 - demande de participation financière d'Orange aux travaux d'enfouissement des réseaux de la téléphonie
- Recensement partiel de la population, du 17 janvier au 16 février 2019 :
 - désignation du coordinateur en la personne du secrétaire général M. Eric Maguin
 - recrutement de 3 agents recenseurs (emplois temporaires de vacataires).

CONSEIL DU 1^{er} OCTOBRE 2018

Principales décisions :

- Décision prise par délégation : remplacement de l'adoucisseur d'eau au CSC Faber.
- Dans le cadre de la révision du PLU, débat à propos du PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durable), document simple et concis qui donne une information claire aux citoyens.
- Lotissement communal La Ronceraie : demande de subvention à la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien aux investissements des communes rurales.
- Travaux de réhabilitation de la rue du Château : demande de subvention au titre du dispositif AMISSUR (anciennement « amendes de police ») auprès du Département.
- L'ancienne gendarmerie fait l'objet d'un portage financier par l'EPFL : signature d'une convention afin de procéder à la destruction du bâtiment.

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

Figure 7 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_43.pdf

- Numéro 44 – Novembre/Décembre 2018
 - o Article « Révision PLU »

44 LE COURRIER DES VERNOIS

NUMÉRO 44 . NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018



RÉVISION DU PLU

La révision du plan local d'urbanisme se poursuit. Une étape importante vient de se terminer : la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci a été débattu en conseil municipal et au cours d'une réunion publique qui a eu lieu en novembre 2018.

Ce PADD est la clé de voûte du PLU, il fixe les règles selon lesquelles le zonage (établissement des zones constructibles, agricoles, naturelles...) sera établi. La commune n'a pas une entière liberté, elle doit se soumettre aux règles du Grenelle de l'environnement et du SCOTAM (schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine). Les zones constructibles doivent être implantées en priorité dans les « dents creuses » afin de limiter l'étalement urbain. Les zones agricoles doivent être préservées, ce qui est essentiel pour les générations futures. Les zones constructibles sont donc largement limitées : 6,24ha au lieu de 40ha dans le PLU établi en 2004. Il doit être construit 300 logements d'ici 2032 pour que la commune atteigne 2525 habitants.

Outre ce scénario démographique, le PADD comprend :

- Une synthèse des diagnostics économique, environnemental et urbain, qui montre que Verny est une commune attractive, avec une offre en équipements et services suffisante. La commune assure un emploi correspondant à 17% de sa population
- Le projet d'aménagement et de développement durable proprement dit, qui fixe les futures orientations économiques et environnementales.

Le PADD est consultable en mairie. Eric Maguin, secrétaire général, se tient à votre disposition pour toute question y afférant. Un cahier de concertation est également disponible. Tout administré peut venir y consigner ses interrogations, souhaits ou revendications concernant la révision du PLU.

Figure 8 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_44.pdf

- Numéro 47 – Septembre/Octobre 2019
 - o Agenda « Permanence PLU »

47 LE COURRIER DES VERNOIS

AGENDA

- Marché :** les dimanches de 8h à 12h - halle communale
- Centre Faber**
- 21-23 et 28-30 octobre : animations sports loisirs organisées par le Judo Club Verny
 - 16-17-18 octobre : bourse aux jouets et articles de puériculture
 - Samedi 23 novembre à partir de 19h : loto - Lion's Club Verny Val de Seille
 - 29 et 30 novembre : marché de Noël - P'tit bout de fil vernois
 - Dimanche 8 décembre à 12h : repas des seniors
 - Vendredi 24 janvier à 18h30 : vœux à la population
 - Samedi 1er février à 20h : spectacle d'ouverture Février des Théâtres
- Mairie**
- Mercredi 6 novembre à 18h30 : atelier public La Ronceraie - gestion des eaux pluviales
 - Mardi 26 novembre de 17h à 19h30 : permanence PLU

NUMÉRO 47 . SEPTEMBRE - OCTOBRE 2019



Figure 9 https://www.verny.fr/images/pdf/courrier_vernois_47.pdf

Site internet de la commune (www.verny.fr) – 4 publications

4 articles ont été publiés sur le site internet de la commune au cours de l'élaboration du PLU :

- 21 novembre 2017 – Révision du PLU (démarrage des travaux et arpentage terrain du bureau d'études)

- 6 février 2018 - Révision du PLU / cahier de concertation (registre de concertation : objet, lieu de contribution)
- 13 mai 2019 – Réunion publique PLU (annonce date, lieu, horaire)
- 12 novembre 2019 – Permanence pour la révision du PLU (annonce, date, lieu, horaires)

Les preuves de publication sont disponibles en annexe du présent bilan.

Page Facebook de la Mairie de Verny

La commune a complété sa communication digitale par des annonces relayées via sa page Facebook (événements ou publications de photographies) afin d'informer sur les événements relatifs à la démarche de révision du PLU.

Les 3 réunions publiques et la permanence ont fait l'objet d'une annonce (date, lieu, horaire) sur le réseau social.

Les articles publiés sur le site internet de la commune ont également été relayés sur la page comme par exemple :

- 9 février 2018 - Révision du PLU / cahier de concertation (registre de concertation : objet, lieu de contribution)



Figure 10 évènement pour les réunions publiques et la permanence du PLU (2017-2019)

La commune a créé une image-type pour la démarche qu'elle a employé pour chaque publication relative au PLU.

Figure 11 Image-logo pour la démarche de révision du PLU - page Facebook Mairie de Verny



Publications dans le Républicain Lorrain

La commune de Verny a également bénéficié de deux encarts informatifs au sein du Républicain Lorrain

- Article du 26 janvier 2017 relatif à la prescription de la démarche de révision générale du PLU
- Article du 29 novembre 2017 annonçant la réunion publique en mairie du 15 décembre 2017

Les extraits de journaux sont disponibles en annexe du présent bilan.

ANNEXES

Articles publiés sur le site internet de la commune

Articles publiés dans le Républicain Lorrain